

# LES MASQUES DE L'ÉCRITURE

Sous la direction de  
Fabrizio Impellizzeri et Daniela Tononi



PALERMO  
UNIVERSITY  
PRESS

VerbaManent/4

*Direttrice:* Francesca Piazza

ISSN: 2704-971X

*Les masques de l'écriture*

Sous la direction de Fabrizio Impellizzeri et Daniela Tononi

*Comitato scientifico internazionale:* Jagna Brudzinska (Ifis-Pan Warsaw/Universität Köln), Zulmira da Conceição Trigo Gomes Marques Coelho dos Santos (Porto), Ana Paula Coutinho Mendes (Porto), Maria Giulia Dondero (Liegi), Angela Ferrari (Basilea), Angelo Giavatto (Nantes), Rui Manuel Gomes Carvalho (Porto), John Greenfield (Porto), Tobias Leuker (Münster), Gigliola Sulis (Leeds)

ISBN (a stampa) 978-88-5509-564-8

ISBN (online) 978-88-5509-565-5

Volume realizzato con il contributo del Dipartimento di Scienze Umanistiche dell'Università di Palermo e della Società Universitaria per gli Studi di Lingua e Letteratura Francese (SUSLLF)



Opera sottoposta a  
peer review secondo  
il protocollo UPI

© Copyright 2023

New Digital Frontiers srl

Via Serradifalco, 78

90142 Palermo

[www.newdigitalfrontiers.com](http://www.newdigitalfrontiers.com)

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Introduction<br>FABRIZIO IMPELLIZZERI ET DANIELA TONONI | I |
|---|---|

### I Fabulation, autofiction et travestissements auctoriaux

|   |    |
|---|----|
| Les masques familiaux dans les <i>Mémoires de ma vie</i> de Chateaubriand<br>AURELIO PRINCIPATO         | II |
| Le brouillage dynamique des masques chez Claude Simon<br>FEDERICA D'ASCENZO                             | 25 |
| « Ah ! c'est trop fort ! ». Sur les procédés de masquage de l'écriture flaubertienne<br>BRUNA DONATELLI | 41 |
| Les masques de l'autobiographie : le cas de George Sand<br>BÉATRICE DIDIER                              | 55 |
| Ombres et diaphanéités des masques auctoriaux. Le cas de l'atelier Willy<br>FABRIZIO IMPELLIZZERI       | 67 |

# Alain Mabanckou au Collège de France. Constituance et postures de légitimation dans les littératures contemporaines du Sud francophone

VALENTINA TARQUINI

## I. Introduction

À la jonction des arts et des traditions, le masque recoupe bien souvent des significations contradictoires qui pourtant semblent toutes questionner le rapport à l'identité ou, pour le dire avec les mots de M. Foucault, au pouvoir du sujet dans sa capacité de se gouverner et de construire sa singularité.<sup>1</sup> Qu'il incarne le simulacre de vérités occultées ou qu'il révèle la pérennisation de l'existence derrière une image figée, le masque a beaucoup à révéler sur l'attitude du sujet parlant dans un contexte donné et sur la perception que ce dernier a de sa propre image dans le milieu environnant.<sup>2</sup> Aussi bien dans la production verbale que dans la performance théâtrale, l'acteur porteur de masque prend en charge un médium de communication capable de transformer son auditoire par son agentivité dans une dynamique d'influence socio-langagière que P. Charaudeau situe dans la « praxéologie d'agir sur

---

1. Le dernier Foucault aborde le concept de gouvernement de soi dans une perspective politique en lien avec celui de sujet éthique et esthétique. Voir les dernières leçons de M. Foucault au Collège de France, entre 1979 et 1984, mais aussi J. Zougrana, *Le philosophe masqué (Foucault)*, dans « Le portique. Revue de philosophie et de Sciences humaines », 7 (2001). URL : <https://journals.openedition.org/leportique/249> (consulté le 15 mars 2022).

2. P. Charaudeau, Avant-propos, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Lambert-Lucas, Limoges 2014, pp. 7-8.

l'autre ».<sup>3</sup> De surcroît, si nous prenons en considération la symbolique sociale que le masque représente dans plusieurs traditions d'Afrique, où le monde du visible et le monde de l'invisible se touchent via des passerelles très concrètes d'intercession, nous sommes davantage portés à complexifier son potentiel d'action, en ce que le masque, à travers lequel le locuteur déploie son acte de langage, est aussi une instance de médiation entre deux ou plusieurs sphères culturelles qui relèvent de codes différents.

Dans ce sens, l'auteur qui fait l'objet de cette étude, Alain Mabanckou, porteur de valeurs transnationales au cœur d'une institution savante centrale telle que le Collège de France, pourrait jouer le rôle de médiateur d'une « culture de la rencontre et de la courtoisie »<sup>4</sup> au sein d'un espace institutionnel où la négociation se donne à voir à travers la variété des déguisements qui changent aussi souvent que la scénographie énonciative l'exige.<sup>5</sup> Né à Pointe-Noire, en République du Congo, et arrivé en France après son baccalauréat pour poursuivre des études de droit, Alain Mabanckou forge sa réputation d'écrivain franco-congolais profondément cosmopolite et transculturel dès la fin des années 1990 avec la sortie de son premier roman *Bleu-Blanc-Rouge* (1998). Mais c'est surtout à partir des années 2000 qu'il se fait connaître du grand public, d'abord avec *Verre cassé* (2005) – un vrai succès salué par la critique et la presse – et *Mémoires de porc-épic* (2006) qui lui vaut le prix Renaudot, puis avec *Demain j'aurai vingt ans* (2010) qui fait

3. *Ibi*, pp. 12, 90.

4. Dans l'introduction du volume issu du colloque organisé le 2 mai 2016 au Collège de France, A. Mabanckou affirme que « penser et écrire l'Afrique reviennent à orienter ce continent vers la culture de la rencontre et de la courtoisie », suggérant ainsi un regard réconfortant proche du discours ambiant en France qui vise une cohabitation pacifique des cultures. A. Mabanckou, *Introduction. Labourer de nouvelles terres*, dans A. Mabanckou (éd.), *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*, Seuil, Paris 2017, p. 13. Il reprend cette expression dans des entrevues ultérieures, quitte à passer pour un « traître » de par le refus de s'aligner dans le camp des « africanistes » ou dans celui des « européocentristes ». Cf. L. Salamé, N. Demorand, *Alain Mabanckou : La langue française c'est la langue de la dictature*, Entretien, « France Inter », lundi 27 août 2018. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/alain-mabanckou-la-langue-francaise-c-est-la-langue-de-la-dictature-1846433> (consulté le 15 mars 2022).

5. Entendons par scénographie l'espace de représentation de l'acte de parole dans sa situation d'énonciation. D. Maingueneau, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin, Paris 2004.

de lui le premier écrivain francophone d'Afrique accueilli dans la collection « Blanche » de Gallimard. Écrivain francophone parmi les plus récompensés en France donc, mais aussi enseignant de littérature francophone aux États-Unis depuis deux décennies (d'abord à l'Université du Michigan puis à l'Université de Californie à Los Angeles), A. Mabanckou occupe une place médiatique de premier plan dont les enjeux institutionnels sont de taille et se déploient assez naturellement au sein du Collège de France.

D'un point de vue socio-discursif, la mise en scène d'une déférence qui frôle la complaisance vis-à-vis de l'autorité – la désobligence par l'ironie est moins visible mais tout de même présente –, fait de l'écrivain mondialement reconnu un orateur pouvant profiter de cette invitation pour fournir les clés de l'intelligibilité d'une histoire croisée entre la France et l'Afrique, souvent méconnue ou volontairement ignorée. Son auditoire, complice malgré lui de la pérennisation de mythologies anciennes au sujet de l'Afrique, en est le destinataire premier, à côté du grand public qui le connaît déjà et en partage les valeurs. Le but d'A. Mabanckou est donc de fonder par sa parole un nouvel *état de droit* d'un champ où les voix françaises et francophones partagent le même code de communication. En effet, le cadre de la scène en question est complexe en ce que les écritures francophones d'auteur.e.s contemporain.e.s issu.e.s d'Afrique subsaharienne se recoupent des zones plutôt inconfortables avec des sphères disciplinaires voisines, chacune desquelles est régie par des paradigmes et des modes de fonctionnement qui leur sont propres. Ainsi, le vaste champ culturel d'Afrique et le champ littéraire français se superposent pour converger spontanément dans celui des productions en langue française, quitte à gommer les spécificités, tant nationales que régionales, du continent africain dès lors que la scène française permet de grimper à l'échelle de la visibilité internationale. Dans cette perspective, le paradigme « africain » apparaît donc essentialisant, sinon caricatural, causant des retombées inévitables sur les choix institutionnels et, au demeurant, sur les lieux des possibles énonciatifs.

L'attention portée sur des passages saillants de la leçon inaugurale d'Alain Mabanckou au Collège de France, élu à la chaire annuelle de création artistique en 2016, nous offre l'occasion de nous interroger sur la charge légitimante de quelques productions discursives récentes ayant eu un retentissement majeur dans les médias français et francophones (TV5Monde

et RFI, entre autres) orientés à partir du centre franco-parisien. En particulier, il s'agira d'en saisir des stratégies énonciatives et rhétoriques afin de comprendre les relations que le romancier, le savant et le vulgarisateur entretiennent, s'il est vrai que chez Mabanckou le métier d'écrivain précède celui du professeur et que sa visibilité médiatique est une composante essentielle de sa posture littéraire. Cet exemple devrait nous permettre de mieux cerner le potentiel « constituant »<sup>6</sup> du discours sur les écritures francophones qui s'impose en tant qu'institution discursive, à la lisière entre l'espace de la culture française et celui des productions francophones sur l'histoire partagée que l'Afrique remet à la France par le truchement d'une vulgate assumée.

## 2. Le discours en archive ou l'institution de parole dans les écritures francophones

Au-delà des discours idéologiques et d'un sentiment répandu d'accoin-tance entre l'Afrique francophone et la France, le caractère marginal des productions culturelles et artistiques africaines reste fortement lié à un cantonnement institutionnel inscrit dans les instances de légitimation françaises.<sup>7</sup> Dans l'industrie du livre, par exemple, des étiquettes racialisées des collections – « Monde noir » chez Hatier ou « Continents noirs » chez Galilimard<sup>8</sup> – affichent des orientations de lecture d'ouvrages qui peuvent suggérer tout autant un imaginaire exotique que des thématiques variées mais qui sont néanmoins toujours associées à des frontières ethniques. D'autre

---

6. D. Maingueneau, F. Cossutta, *L'analyse des discours constituants*, dans « Langages », 117 (1995), pp. 112-125. Certains passages sont repris tels quels et lus sous la loupe du littéraire dans D. Maingueneau, *Le discours littéraire*, cit., pp. 46-55; d'autres sont reformulés et approfondis dans le numéro 22 d'*AAD* consacré au discours philosophique. Id., *L'analyse du discours philosophique : bilan et perspectives*, dans « Argumentation et Analyse du Discours », 22 (2019), pp. 1-17. URL : <https://journals.openedition.org/aad/2981> (consulté le 16 mars 2022).

7. Parmi les études consultées pour les analyses quantitatives, voir C. Ducournau, *La fabrique des classiques africains. Écrivains d'Afrique subsaharienne francophone 1960-2012* (Culture & Société), CNRS Éditions, Paris 2017.

8. Id., *Une visibilité à négocier : « Monde noir » et « Continents noirs », deux collections françaises de littérature africaine*, dans « French Cultural Studies », 30/2 (2019), pp. 138-152.

part, force est de constater que le canon littéraire français garde toujours une place privilégiée pour les auteurs francophones consacrés<sup>9</sup> – quoiqu’inscrite dans la marge de l’histoire littéraire nationale – et quasiment pas d’espace n’est réservé aux écritures contemporaines francophones, malgré l’intérêt que ces dernières suscitent en termes de reconnaissance – prix, élections à l’Académie française, etc. – ou, encore, dans la critique universitaire. La sempiternelle question à propos de la fabrique de l’*auteur consacré* et ses conditions d’émergence demeure donc d’actualité. Il devient alors impératif de prendre en compte les modes d’énonciation et les choix rhétoriques permettant de percevoir un.e écrivain.e comme doté.e d’autorité, malgré le statut d’écrivain.e plus au moins « sous tutelle », ce qui relève du paradoxe. C’est d’ailleurs ce même paradoxe qui empêche d’avancer des interprétations tranchées sur les stratégies de légitimation – tantôt consensuelles, tantôt réfutatives, et à des degrés différents – en fonction des conditions d’accès à la visibilité par les marches de la reconnaissance institutionnelle.

Dans leur article toujours pertinent quant aux principes théoriques, D. Maingueneau et F. Cossutta affirment que les discours dits « constituants » ont la prétention de « fonder et de n’être pas fondés ».<sup>10</sup> Ils instituent les « archives » à venir d’une mémoire collective et incarnent une « source » et un « siège d’autorité » en ce que « placés sur une limite *et* traitant de la limite » dans l’espace de friction avec d’autres discours déjà constitués, ils forment un « *corps d’énonciateurs consacrés* ».<sup>11</sup> L’agencement discursif qui se prend audacieusement pour un dispositif régulateur des pratiques sociales, constitue le moteur même du processus d’instauration légitimante.<sup>12</sup> Une autre condition essentielle, pour qu’un discours puisse se légitimer, est le déploiement de la parole autoréflexive : « seul un discours qui *se constitue* en thématissant sa propre constitution peut jouer un rôle *constituant* à l’égard

---

9. Principalement Léopold S. Senghor, Ahmadou Kourouma ayant été insérés, il y a une dizaine d’années, dans les programmes des classes préparatoires en France. S. Patron (éd.), *Sous Les soleils des indépendances, à la rencontre d’A. Kourouma*, dans « Textuel », 70 (2013). URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00805770/document> (consulté le 17 mars 2022).

10. D. Maingueneau, F. Cossutta, *L’analyse des discours constituants*, cit., p. 112.

11. *Ibi*, p. 113. L’italique est dans le texte.

12. Id., *L’analyse du discours philosophique : bilan et perspectives*, cit., p. 6.



d'autres discours ». <sup>13</sup> Or, un nombre important d'écrivain.e.s du champ francophone problématisent la constituance du discours critique à propos des écritures francophones dans des productions autoréflexives hétérogènes qui cherchent à s'installer dans l'espace moyen entre la production discursive et le champ institutionnel.

Mabanckou poursuit le même but dans ses textes, à travers la mise en scène de la parole qui se pense et la fabrique d'un personnage auctorial qu'il finit par incarner dans l'espace flou entre le texte, le paratexte et le contexte. À cette posture s'ajoute une forte propension à jouer le jeu médiatique des apparitions et des entretiens répétés, qui constituent un corpus nourri de discours d'accompagnement. C'est peut-être dans cette imbrication qu'il faut trouver la raison de son invitation au Collège de France, présentée dans les médias de promotion culturelle d'État <sup>14</sup> comme un événement « historique » <sup>15</sup> inédit et très attendu. Il n'est donc pas étonnant que la ministre de la Culture française, Audrey Azoulay, y participe, accompagnée d'autres délégués de la Francophonie. Toutes les conditions sont donc réunies pour célébrer l'« intronisation » – c'est ainsi que Mabanckou lui-même définit cette participation annuelle – d'un écrivain (francophone) au Collège de France à travers un discours qui se veut *savant* sur le statut des littératures d'Afrique. En effet, dans l'avant-propos de la leçon inaugurale publiée chez Fayard, nous lisons que le Collège de France ne vise pas des « savoirs constitués » mais des savoirs « en train de se faire » et des « discours [qui] – pour reprendre Maingueneau et Cossutta – s'instaure[nt] en construisant [leur] propre émergence dans l'interdiscours ». <sup>16</sup> D'où la visée programmatique d'un nouveau savoir d'archive, dont la valeur serait fondatrice. Ce savoir requiert donc que l'acte de langage ait un fort potentiel constituant de par trois

---

13. Id., *L'analyse des discours constituants*, cit., p. 113.

14. Rédaction, « Alain Mabanckou fait entrer la littérature africaine au Collège de France », Ministère de la culture et de la Communication, Actualités, 18 mars 2016. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Alain-Mabanckou-fait-entrer-la-litterature-africaine-au-College-de-France> (consulté le 20 mai 2022).

15. V. Marin La Meslée, *Penser l'Afrique, un colloque déjà historique*, « Le Point », 2 mai 2016. URL : [https://www.lepoint.fr/culture/evenement-penser-l-afrique-un-colloque-deja-historique-02-05-2016-2036484\\_3.php](https://www.lepoint.fr/culture/evenement-penser-l-afrique-un-colloque-deja-historique-02-05-2016-2036484_3.php) (consulté le 20 mai 2022).

16. D. Maingueneau, F. Cossutta, *L'analyse des discours constituants*, cit., p. 113.

composantes : un contenu qui mobilise la « communauté discursive »<sup>17</sup> francophone et qui surgit en tant que *discours d'émergence* dans l'interdiscours des savoirs sur l'Afrique. Mais aussi un *mode* d'énonciation, soit une forme construite de négociation verbale, capable de restituer la « structure d'institution »<sup>18</sup> du discours historiquement situable et apparenté à un dispositif social « de production de sens ».<sup>19</sup> Il suffirait que l'une de ces trois composantes soit absente pour que l'avènement de la constituance ne se vérifie pas.

Compte tenu de sa circulation médiatique et de la reconnaissance qui inscrivent Mabanckou au plus près des instances de légitimation françaises, il apparaît utile d'examiner son dispositif de modalisation afin de mieux appréhender la critique de connivence avec l'institution française qui lui est souvent adressée et dont l'enjeu est, de part et d'autre, celui de la visibilité.<sup>20</sup> De cet événement au Collège de France, la critique universitaire a moins retenu l'allocution de Mabanckou elle-même que le discours d'accueil d'Alain Prochiantz, administrateur du Collège de France, et celui d'Antoine Compagnon.<sup>21</sup> Deux aspects font de cette invitation un événement inédit : d'abord, Mabanckou est le premier écrivain à entrer au Collège de France comme romancier avéré et, après avoir rappelé que depuis l'époque coloniale l'Afrique est quasiment absente du Collège de France, Antoine Compagnon justifie le choix – sous le signe de l'urgence ! – d'un « écrivain originaire d'Afrique » : « Un nom s'est immédiatement imposé, dit-il, celui d'un homme dont l'œuvre est mondialement reconnue et dont l'expérience de l'enseignement est vaste ». D'où l'enjeu : l'invitation serait-elle adressée à l'écrivain appelé « à ce seul titre » (Prochiantz) et dont la mission serait

---

17. *Ibi*, p. 115.

18. J. Dubois, *L'institution de la littérature. Essai* (Espace nord), Les Impressions nouvelles, Fédération Wallonie-Bruxelles 2019 [1978], p. 232.

19. *Ibi*, p. 233.

20. Voir la section « À propos de : *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui* », dans « Études Littéraires Africaines », 43 (2017), pp. 141-157 ; en particulier, N. Chavoz, *Le « vaillant petit tailleur » : hallali et haute couture au Collège de France*, dans « ELA », cit., p. 152.

21. Cf. V. Porra, *Des littératures francophones à la « littérature-monde » : aspiration créatrice et reproduction systématique*, dans « Revue nordique des études francophones », 1/1 (2018), pp. 7-17.

de porter à la lumière son propre chantier d'un savoir non doxique sur l'Afrique, à partir d'une chaire de prestige, ou bien le savant découlerait-il plutôt de la mise en scène d'un personnage-pédagogue qu'on demande à Mabanckou de jouer ?

Trois aspects de la stratégie discursive d'A. Mabanckou dans le préambule de sa leçon inaugurale permettent de mieux saisir le dispositif énonciatif mis en œuvre : l'insistance sur la relation binaire je-vous est l'occasion pour le locuteur de légitimer la prise en charge d'énoncés doxiques (clichés, stéréotypés, mythes, etc.) afin d'affirmer une posture énonciative potentiellement dominante; l'atténuation et la réitération représentent des modalisations vouées à construire l'*ethos* de la courtoisie qui se sert également de la citation comme procédé de légitimation à travers la parole d'autorité reportée.

### 3. L'allocution d'A. Mabanckou : stratégies énonciatives de l'écrivain reconnu

Le contexte dans lequel Mabanckou prononce sa leçon inaugurale est celui de la tradition de l'entrée au Collège de France : par un discours solennel, le professeur est appelé à « situer ses travaux et son enseignement » dans « l'histoire de chaque discipline »<sup>22</sup> qu'il est censé contribuer à bâtir. L'écrivain emmène son auditoire, toute origine et formation confondue, dans « l'atelier du savant et du chercheur »<sup>23</sup> non sans être introduit par une figure d'autorité qui pose déjà les balises de tout discours à venir. La figure d'autorité est celle d'Antoine Compagnon, son parrain et représentant de l'institution, envers qui Mabanckou affiche toute sa déférence. En effet, dans son discours d'accueil, il apparaît clairement l'intérêt porté sur l'écrivain franco-congolais installé dans une université de prestige aux États-Unis : l'enjeu de visibilité de la Francophonie va de pair avec une stratégie de réparation eu égard d'un passé colonial honteux. De fait, une structure binaire des champs disciplinaires semble persister aussi bien dans le discours d'accueil

---

22. Voir le texte de présentation de la collection « Les leçons inaugurales du Collège de France », suivi de la leçon inaugurale d'A. Mabanckou, *Lettres noires : des ténèbres à la lumière* (Leçons inaugurales du Collège de France), Fayard, Paris 2016, p. 14.

23. *Ibidem.*

que dans la leçon de Mabanckou : la « littérature d’Afrique noire d’expression française », d’une part, et la « littérature coloniale française »,<sup>24</sup> d’autre part, scandent le démarrage d’un discours où la polarisation tourne à la simplification, malgré quelques tentatives bancales de nuancer deux siècles d’histoire littéraire qui mal se combinent avec l’esprit de synthèse.

Alain Mabanckou situe le cadre de son préambule dans la chronologie récente des écritures originaires d’Afrique en français, où il rattache son identité d’écrivain à celle de son origine ethnique, confortant ainsi l’attente d’une assistance qui adhère au discours doxique. Reculant de cent ans – de 2016 à 1916 –, il surplombe un siècle de représentations de l’Afrique en France pour remonter à l’émergence du cliché *Y’a bon Banania* « fixant une image coloniale éternelle de l’homme noir ».<sup>25</sup> Aussi, il élargit l’origine ethnologique des mythes et stéréotypes élaborés sur l’Afrique à partir de l’action verbale « typifiante *a priori* »<sup>26</sup> d’une nébuleuse indéterminée de sujets parlants qui, par imitation sociale, forment une communauté linguistique<sup>27</sup> au fil des siècles. C’est donc sur le ton amer de la boutade qu’Alain Mabanckou débute son récit d’histoire où le locuteur empirique se charge sarcastiquement du ON-locuteur – au sens d’Anscombe –, producteur d’autres formules figées toujours en circulation dans l’interdiscours (la citation de François de Negroni qui cite les abbés du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle sur l’origine du nez épaté en est un exemple<sup>28</sup>). La scène d’énonciation s’amplifie d’emblée : l’orateur joue le rôle de « surlocuteur » dans une scène rhétorique<sup>29</sup> de par la fonction symbolique attribuée à son statut d’écrivain (africain) invité à occuper une chaire de prestige. Ce rôle énonciatif assume toute son ampleur par rapport à la présence d’un destinataire, lui aussi dilaté, à la fois concret et abstrait, ancré dans le présent et dans l’avenir, descendant du colonialisme

24. *Ibi*, pp. 25-26.

25. *Ibi*, p. 18.

26. J.-C. Anscombe, *Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages*, dans J. Bress et al., *Dialogisme et polyphonie*, De Boeck supérieur, Louvain-la-Neuve 2005, p. 80.

27. *Ibi*, pp. 78-79.

28. Cf. A. Mabanckou, *Lettres noires*, cit., p. 25.

29. D. Maingueneau, *Apostrophe et Scène rhétorique*, dans A. Biglari, G. Salvan (éds.), *Figures en discours* (Au cœur des textes), Academia-L’Harmattan, Louvain-la-Neuve 2016, pp. 19-34.

et dépositaire de son histoire. C'est justement en vertu de leur appartenance à la même communauté langagière que l'orateur s'autorise à changer de masque, en assumant un « je » amplifié à travers le récit de sa condition d'esclave comme objet de troc :

En 1530, année de la création du Collège de France – j'allais dire du Collège royal –, *je n'existais pas* en tant qu'être humain, *j'étais encore un captif* et, en Sénégambie par exemple, un cheval valait de six à huit esclaves noirs ! C'est ce qui explique mon appréhension à pratiquer l'équitation, et surtout d'approcher un équidé, persuadé que la bête qui me porterait sur son dos me rappellerait cette condition de sous-homme frappé d'incapacité depuis la « malédiction de Cham », raccourci que j'ai toujours combattu. Mais ce mythe de Cham, revisité selon les époques et les circonstances, a nourri en grande partie un certain racisme à mon égard et a servi de feuille de route à l'esclavage des Noirs dans ses dimensions transatlantique et arabo-africaine.<sup>30</sup>

Comme c'est souvent le cas dans l'écriture de Mabanckou, ici aussi l'énonciateur canalise la charge émotionnelle du destinataire par le rire. Il incarne le point de vue de l'esclave de l'empire colonial français qui tire sa légitimation verbale d'un héritage « par filiation »,<sup>31</sup> celui du stigmaté qui remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, dans un lapsus simulé – car bien sûr Mabanckou suit des yeux son discours écrit –, il fait *comme si* il désignait l'institution savante par son ancienne appellation – « j'allais dire du Collège royal »<sup>32</sup> – réactivant la mémoire de l'entreprise « civilisatrice » inscrite dans les institutions coloniales du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais le destinataire n'est pas le même dans son préambule. Si dans sa leçon inaugurale, Mabanckou se sert des marqueurs d'inclusion pour insister sur l'histoire partagée en pluralisant la fonction élocutive du « je » – « notre passé commun »,<sup>33</sup> « notre époque »,<sup>34</sup> « notre présent »,<sup>35</sup> « nos jugements [et] nos destins »<sup>36</sup> –, le préambule, quant à lui, est scandé

30. A. Mabanckou, *Lettres noires*, cit., p. 23. Nous soulignons.

31. P. Charaudeau, *Le discours politique*, cit. p. 54.

32. A. Mabanckou, *Lettres noires*, cit., p. 23.

33. *Ibi*, p. 75.

34. *Ibi*, p. 30.

35. *Ibi*, p. 31.

36. *Ibi*, p. 26.

sur une alternance entre l'ancrage énonciatif qui prend en charge la parole autorisée – « cette première prise de parole »<sup>37</sup> – et l'interlocuteur pluriel identifiant tantôt les « éminents professeurs » tantôt les auditeurs nombreux. Il déplace le focus du corps professoral vers la parole d'autorité d'A. Compagnon par la répétition du possessif « votre » qui chute sur l'évocation à la filiation, par ricochet à la perspective implicite d'intégrer l'héritage intellectuel susceptible de décloisonner une seule descendance *en français* : « *votre* éminent collègue, qui m'avait contacté en *votre* nom pour faire partie de *votre* famille cette année ».<sup>38</sup> Ce qui confirme que le jeu de personnalités se poursuivra par l'alternance de masques qui affichent autant de statuts en concurrence. Le professeur à l'UCLA, en Californie, cède la parole à l'écrivain, plus légitime : « Je ne suis pas un professeur devenu écrivains mais un écrivain devenu professeur grâce aux États-Unis. C'est donc l'écrivain qui vous parle aujourd'hui »,<sup>39</sup> quitte à faire passer sous silence la question esthétique à l'avantage d'un tableau pédagogique rapidement esquissé. Qui plus est, le statut d'écrivain, qui valide le droit de parole, se charge d'une autorité touchant, de fait, à la question des origines africaines :

En m'accueillant ici, vous poursuivez votre détermination à combattre l'obscurantisme et à convoquer la diversité de la connaissance. *Je n'aurais pas accepté cette charge si elle était fondée sur mes origines africaines*, et j'ai su que mon élection était singulière par le fait que vous élisiez pour la première fois un écrivain à cette chaire de Création artistique, et je vous remercie sincèrement de me compter parmi les illustres membres de votre institution.<sup>40</sup>

Par ce jeu rhétorique fondé sur l'implicite et l'hypothèse dans le passé, donc invérifiable, Mabanckou négocie le pacte d'allégeance, en écho aux propos d'A. Prochiantz – « on vous a appelé en tant qu'écrivain et à ce seul titre » – dès lors que l'énonciateur dénonce une imposture mal dissimulée pour épiloguer, de nouveau, sur le pluriel inclusif.

---

37. *Ibi*, p. 21.

38. *Ibidem*. Nous soulignons.

39. *Ibidem*.

40. *Ibi*, p. 25. Nous soulignons.

#### 4. *Ethos* de courtoisie et postures de légitimation

La présence abondante de vérités générales dans un discours qui se veut savant contribue à préciser la construction de son *ethos* à travers des postures énonciatives contradictoires. Dans « C'est un constat indéniable : la littérature coloniale française a accouché d'une littérature dite "nègre" »,<sup>41</sup> le « constat indéniable » s'autorise de lui-même sans vérification scientifique, attribuant progressivement au discours un statut de militantisme révolu par l'emploi de l'attribut « nègre », si en vogue au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas un fait connu mais donné *comme connu* et non problématisé : il le rend visible sans pour autant le remettre en question. À travers un tel choix, le locuteur ne vise pas tant à ce que son propos gagne en autorité mais plutôt à exposer au nouveau public du Collège de France certains acquis de la communauté linguistique dont il fait partie. L'appartenance à cette même communauté lui permet de s'effacer derrière une série de citations qui font déjà autorité dans les littératures africaines, afin de normaliser un répertoire littéraire connu par la réception francophone mais ignoré par le public français. D'où l'importance de stratégies vouées à cimenter la communauté littéraire, par l'emploi des prépositions d'inclusion, en appui à la répétition du déictique « vous » – les éminents professeurs – renforcé par la majesté d'une pause. Il scelle ainsi son pacte de réciprocité et clôt son préambule : « je suis fier et heureux d'être ici, parmi vous, avec vous... »<sup>42</sup>

Pendant, cette introduction à la leçon inaugurale n'est pas suivie d'une énonciation scientifique ni d'un discours d'artiste, car ni les paradigmes épistémologiques et littéraires qui aujourd'hui régulent les écritures francophones d'Afrique, ni le processus de création ne sont interrogés. Se limitant à relater des événements désebrayés issus de la *doxa* – « la littérature dite "nègre" »<sup>43</sup> ; « une Afrique dite "profonde", "ancestrale", "traditionnelle" »<sup>44</sup> ; « le film *devenu* mythique »<sup>45</sup> – ou accompagnés de sources explicites, le locuteur donne à voir un jugement atténué, parfois

41. *Ibi*, p. 27.

42. *Ibi*, p. 25.

43. *Ibi*, p. 35. Nous soulignons.

44. *Ibi*, p. 64. Nous soulignons.

45. *Ibi*, p. 36. Nous soulignons.

franchement subordonné à celui des propos reportés. D'autres fois, par contre, l'effacement énonciatif lui permet de mieux ajuster sa position en faveur d'un regard en surplomb à travers des incises – bien que l'emploi de l'appellation « Africain » pose toujours problème – et le rapprochement de deux segments argumentatifs séparés :

[...] se dessinait pour l'Afrique une prise de conscience qui éclatera avec l'avènement de la littérature africaine écrite par les Africains, pour les Africains – à première vue –, mais en réalité en forme de réponse à l'idéologie coloniale, donc mettant *l'Europe sur le banc des accusés*...

*Mesdames et Messieurs,*

On nous présente d'ordinaire le continent africain comme le lieu de prédilection de la littérature orale, traditionnelle. [...].<sup>46</sup>

Il semble bien que le référent convoqué sur le banc des accusés soit le même évoqué dans la formule d'appel qui suit, « Mesdames et Messieurs », et qui indique l'auditoire du Collège de France, héritier malgré lui de l'entreprise coloniale.

Parmi les stratégies d'ajustement de l'énonciation modale, nous remarquons le recours aux formes concessives et appréciatives qui participent d'une rhétorique de l'atténuation. En guise d'exemple, l'adverbe *même* – souvent de renforcement – illustre le compromis que l'énonciateur doit trouver afin d'orienter son jugement : « Je rajouterai *même* qu'il était nécessaire de dépasser le poncif selon lequel la littérature coloniale *serait* essentiellement celle qui proviendrait du colonisateur »,<sup>47</sup> où le conditionnel modal vise à mettre en doute le propos qu'il introduit par la modalité aléthique de la nécessité (complexifier la binarité colonisé-colonisateur). En revanche, sous forme de locution, « en même temps » dénote un défaut de nuance : « *En même temps*, les années 1970 verront l'arrivée des femmes dans le paysage littéraire... [il faut toujours le rappeler qu'*il existe aussi une littérature écrite par des femmes*<sup>48</sup>] »<sup>49</sup> et, par extension, une hésitation de positionnement

---

46. *Ibi*, p. 48.

47. *Ibi*, p. 39.

48. Ce prolongement signalé en italique entre crochets apparaît dans la version orale de l'allocation mais pas dans le texte publié.

49. *Ibi*, p. 68.



qui finalement ramène le locuteur à valider l'ancienne hiérarchie, au sein de laquelle la catégorie « littérature féminine » – carrément balayée avant 1970 – est à son tour marginalisée. La locution adverbiale dénote aussi un souci de conciliation humaniste et, en définitive, une dynamique d'émancipation :

*En même temps*, [le mythe de Cham] m'a sans doute inoculé la passion des mots [...].<sup>50</sup>

J'appartiens à la génération [des écrivains d'origine africaine]. *En même temps*, j'appartiens aussi à la génération [des écrivains] qui brisent les barrières, refusent la départementalisation de l'imaginaire [...].<sup>51</sup>

Les marques d'une atténuation argumentative et le recours abondant à la citation contribuent à façonner l'*ethos* d'humilité que Mabanckou affiche dès le début de son apparition. C'est peut-être à travers cette négociation entre un « sur-énonciateur » cherchant à objectiver son énonciation par la citation et un « sous-énonciateur »<sup>52</sup> d'engagement à minima convoquant des positions doxiques que le locuteur s'efforce d'authentifier son discours tout en lui réservant un statut ambigu. Le romancier cite explicitement A. Compagnon qui, dix ans auparavant, dans sa leçon inaugurale « *Littérature, pour quoi faire ?* », affichait lui aussi la modestie du « quasi autodidacte ». Mabanckou réitère ce geste sous un ton humoristique – « et si vous vous étiez trompé de personne ? »<sup>53</sup> – qui l'autorise à prendre la parole sous couvert d'une identité partiellement légitime – « Congaulois », citant Tchicaya U Tam'si, ou « binational ».<sup>54</sup> Pour quelqu'un qui, comme Mabanckou, use de l'intertextualité et de la citation comme dispositif central d'autoréflexivité textuelle, citer A. Compagnon n'a rien de fortuit et revient surtout à doubler le geste de *La seconde main ou le travail de la citation*,<sup>55</sup> à savoir le réinvestissement de la citation. Le but est d'en amplifier l'argument d'autorité porté par la parole légitimante d'un professeur de « lettres françaises

---

50. *Ibi*, p. 24.

51. *Ibi*, p. 73.

52. A. Rabatel, *Effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques*, dans « *Langages* », 156/4 (2004), pp. 3-17.

53. A. Mabanckou, *Lettres noires*, cit., p. 23.

54. *Ibidem*.

55. A. Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, Seuil, Paris 1979.

modernes et contemporaines » que Mabanckou estime logique de faire converger dans un même bassin francophone sans nécessairement afficher la responsabilité énonciative d'un tel propos.

5. En guise de conclusion : qui est le simulacre de qui ?

Il était tout à fait prévisible qu'à cette célébration suive la décoration de la ministre Audrey Azoulay qui lui décerne, le 3 mai 2016, le grade d'Officiers de l'ordre des Arts et des Lettres, un titre honorifique sous-représenté dans le monde francophone. Cette reconnaissance mène à une conclusion qui ne peut qu'être provisoire mais qui suggère d'emblée une démarche du sujet parlant usant des modalités élocutives et allocutives de pacification « politique »,<sup>56</sup> propres des relations non conflictuelles, et, en définitive, du médiateur interculturel. Les aspects observés de son allocution ont fait émerger un effet de répétition qui se produit dans le maniement du binôme je-vous, où l'opposition entre le porte-parole élu de la littérature africaine et les professeurs dotés d'un pouvoir de légitimation, s'estompe en faveur d'une rhétorique de l'implication historique et de la réciprocité. La répétition comme « "comportement" langagier »<sup>57</sup> et les redites du récit de synthèse assument une fonction politique dans la mesure où le repérage des idéologèmes racistes au sein du discours officiel s'inscrit dans un processus de mémorisation qui vise à instituer l'*archive*, au-delà de son efficacité. En effet, le rôle de sur-locuteur que Mabanckou joue dans son préambule perd de sa prégnance au fur et à mesure que l'énonciation s'élabore, dans une posture qui débute en surplomb des énoncés cités sans réussir à maintenir un point de vue dominant. En effet, si l'argumentation portée sur le mode de l'évidence est admise chez le personnage médiatisé, elle ne l'est sans doute pas dans les tribunes savantes du Collège de France – *Docet omnia*, telle est sa devise –, où Mabanckou est appelé à « défendre et illustrer la littérature africaine » (A. Compagnon), ce qui aurait dû faire l'objet du colloque du 2 mai 2016 mais qui, de fait, n'a pas dépassé le cadre de la « ré-

---

56. P. Charaudeau, *Le discours politique*, cit., p. 135-136.

57. Cf. P. Païssa, R. Druetta (éds.), *La répétition en discours* (Au cœur des textes 35), Academia/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve 2020, p. 15.

pétition générale ».<sup>58</sup> L'*ethos* de crédibilité, que Mabanckou trahit à travers les rectifications historiques peu fouillées et basées sur des catégories toutes faites, montre ses failles. Le masque du savant tombe pour révéler celui du vulgarisateur<sup>59</sup> qui était sans doute le personnage attendu au Collège de France.

S'il est trop sévère d'invalider le discours de Mabanckou comme un acte de pure obligeance vis-à-vis de l'institution, il serait tout aussi inexact d'en saluer le caractère fondateur. Et ce, par un défaut d'adéquation entre le code langagier choisi – qui vise un public aussi large que possible – et le contexte du Collège de France – l'espace de production d'un discours savant. Aussi, l'*ethos* de courtoisie, qui n'est ni scientifique ni polémique servant donc mal la cause défendue dans son discours, confirme la primauté savante du corps professoral de la maison et, par ricochet, du savoir produit dans les hautes sphères de l'institution française. En effet, l'hommage à A. Compagnon en guise d'ouverture marque fortement la scène d'énonciation : l'*ethos* de l'intellectuel autodidacte qui appartient à une autorité plus légitime et pris pour modèle, offusque, en partie, les propos qui ont suivi. Cependant, c'est peut-être en assumant, une fois de plus, la posture conforme à l'allégeance qu'A. Mabanckou se fraie progressivement le chemin de la « négociation diplomatique »,<sup>60</sup> au-delà du statut qui lui serait imparti par les professeurs du Collège de France. Dans ce cas, l'institution discursive résisterait à l'événement surmédiatisé pour se reproduire ailleurs.

Enfin, parce que la leçon inaugurale s'affirme comme une vulgarisation des lettres d'Afrique francophone, qui mal s'apparente à un discours émergent d'autorité, son potentiel transformateur est à saisir éventuellement *par rapport* à l'ancienne vulgate aux relents colonialistes, qui demeure conservée dans l'inconscient collectif, outre que dans les archives françaises du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. De ce fait, les composantes de l'institution discursive ne semblent pas réunies dans la prise en charge d'une énonciation

---

58. A. Mangeon, *Répétition générale*, compte rendu dans « Études Littéraires Africaines », 43 (2017), pp. 141-145.

59. *Ibi*, pp. 142-143.

60. N. Chavoz, *Le « vaillant petit tailleur » : ballali et haute couture au Collège de France*, cit., p. 157.

ambiguë, dont la performativité fait défaut, et la constituance ne surgit pas de la simplification, qui est le piège de la synthèse. Et pourtant, c'est par cette même posture que, deux ans plus tard, Mabanckou s'autorise à refuser la proposition du président de la République, Emmanuel Macron, à propos d'un projet de réflexion autour de la langue française et de la Francophonie, cette dernière dénoncée à maintes reprises pour avoir pérennisé les relations de connivence entre les pouvoirs autocratiques en Afrique et les autorités françaises.<sup>61</sup> Ce qui revient finalement à dénicher une parfaite indifférence, de la part des hautes sphères institutionnelles françaises, en regard des revendications inscrites dans l'allocution. Il est clair que le Collège de France a identifié en Alain Mabanckou l'enjeu de promotion de la francophonie mais aussi du Collège lui-même à travers la visibilité de l'écrivain. Toujours est-il qu'à cette chaire annuelle suivit en 2019 la création d'une chaire pérenne, cette fois-ci, consacrée à l'histoire et à l'archéologie de l'Afrique, proposée, elle, à François-Xavier Fauvelle. Il n'en demeure pas moins que l'enjeu institutionnel de la performance discursive est loin d'être une affaire close.

---

61. A. Mabanckou, *Francophonie, langue française : lettre ouverte à Emmanuel Macron*, dans « BibliOBS », 15 janvier 2018. URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180115.OBS0631/francophonie-langue-francaise-lettre-ouverte-a-emmanuel-macron.html> (consulté le 7 juin 2022).